MUNICIPALITÉ DE VALLÉE-JONCTION Document explicatif du budget 2019

	2018	2019
<u>Dépenses</u>		
Administration générale	470 066	\$ 472 588 \$
Sécurité publique	264 823	\$ 291 288 \$
Transport	517 161	\$ 504 451 \$
Hygiène du milieu	680 784	\$ 614 118 \$
Aménagement et urbanisme/santé bien-être	120 879	\$ 102 446 \$
Loisirs et culture	363 606	•
Frais de financement	613 317	\$ 560 585 \$
Activités d'investissements/fonds de roulement	100 000	\$ 107 400 \$
Affectation fonds accumulés	(100 000)	\$ (120 000) \$
Total des dépenses	3 030 636	\$ 2916573\$
Recettes		
Taxes	2 182 196	\$ 2 247 966 \$
Paiements tenant lieu de taxes	27 000	\$ 29 000 \$
Autres recettes	449 470	•
Transferts	371 970	\$ 273 607 \$
Total des recettes:	3 030 636	\$ 2916573\$
Taux de la taxe foncière générale	0,904	\$ 0,878 \$
Sûreté du Québec	0,0800	\$ 0,0800 \$
Taux de la taxe foncière spéciale d'aqueduc 1	0,0546	\$ 0,0535 \$
Tarif d'aqueduc par unité de logement	200	\$ 200 \$
Tarif égout par unité de logement	227	\$ 227 \$
Tarif ordures par unité de logement (résidentiel)	152	\$ 152 \$
Tarif ordures par unité de logement (commercial)	350	\$ 350 \$

Le nouveau rôle d'évaluation triennal entre en vigueur en 2019. L'évaluation foncière est augment de 5%. Le conseil municipal a donc décidé de baisser de 3% le taux de taxes foncières qui passera de 0.0904\$ à 0.0878\$ du 100\$ d'évaluation; l'augmentation de taxes qui en découle est estimée à 35\$ sur une résidence unifamiliale dont l'évaluation moyenne passe de 144 062\$ en 2018 à 152 27 en 2019. L'augmentation de la SQ et la taxe spéciale d'aqueduc sont estimées à environ 25\$ pour une résidence unifamiliale.

Réal Bisson, maire

Adopté par le conseil municipal le 12 décembre 2018

Julie Cliche D.g et Sec.-très.

ée

'6\$